AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 1er DÉCEMBRE 2025 À 18 h 30

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park;

QU'une séance extraordinaire a été convoquée et qu'elle sera tenue **à l'ancienne caserne, situé au 151, rue Connaught,** à Otterburn Park, le **lundi 1er décembre 2025 à 18h30**.

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. **Adoption de l'ordre du jour**

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. **Première période de questions**

3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**

4. **Avis de motion**

5. **Règlementation**

6. **Administration générale**

6.1 Directive particulière relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue française à la Ville d'Otterburn Park

7. **Finances**

8. **Développement et mise en valeur du territoire**

9. **Travaux publics**

9.1 Octroi de contrat - travaux de réparation de vanne d'aqueduc intersection chemin des Patriotes Sud et rue Milton – Octroi de contrat

10. **Famille, culture et loisir**

11. **Environnement**

12. **Sécurité aux citoyens**

13. **Affaires nouvelles**

14. **Deuxième période de questions**

15. **Levée de la séance**

Christine Ménard

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 28 NOVEMBRE 2025
Christine Ménard, assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 28 novembre 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.

Christine Ménard
Assistante-Greffière